

Mail Jérôme HERNANI

Madame, Monsieur,

Je vous écris dans le cadre de l'enquête publique de la société ACJTP à Héric. Notre société n'est pas mitoyenne de ACJTP mais installée directement en face, de l'autre côté de la rue.

Nous subissons quasiment de manière permanente les nuisances liées à l'activité de cette société, à savoir principalement vibrations, bruits sourds, poussières et boues.

Je reçois régulièrement des plaintes de mes collaborateurs travaillant sur place (responsable d'agence, chargée d'affaires, assistante). Le niveau sonore et les vibrations sont tels qu'ils rendent parfois pénibles la tenue de discussions ou de conversations téléphonique. Ils limitent le niveau de concentration des collaborateurs. Cela leur est très pénible à vivre au quotidien, comme je le constate régulièrement lorsque je me rend sur place. Nous craignons également l'impact des poussières sur la santé des collaborateurs à plus long terme.

Enfin, il nous est impossible de maintenir le bâtiment dans un état propre et craignons une dégradation très rapide de celui-ci. Les véhicules de l'entreprise (une dizaine de camions 3T5 et 2 véhicules commerciaux), ainsi que ceux des collaborateurs (une vingtaine de voitures) sont très régulièrement recouverts de poussières engendrant des coûts d'entretien supplémentaires.

J'ajoute qu'avant l'arrivée de cette société dans le voisinage, les niveaux de vibrations, de bruit et de poussières émis par les autres sociétés du BTP présentes dans la zone n'était absolument pas comparable et ne constituaient pas de nuisances quotidiennes.

Cordialement,

Jérôme Hernani